

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 octobre 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 21/09/2017
Présents : 18	<i>L'an deux mille dix-sept et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 0	Présents : Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Guillaume DALLERY, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Bernard ROUANET
Votants : 18	
Pour: 18	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Francis BOUTES, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Oenotourisme : Convention pour le dossier de renouvellement à la marque nationale " Vignobles & Découvertes "

Dans le cadre du développement et de la structuration de l'oenotourisme sur notre territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est positionné en tant que porteur de projet pour l'obtention de la marque nationale « Vignobles & Découvertes » gérée par Atout France, sous le nom de destination « *Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » et a obtenu cette reconnaissance en novembre 2014 pour une durée de trois ans.

Le renouvellement est aujourd'hui nécessaire ; le dossier doit être composé de plusieurs pièces administratives officielles dont la convention actant le travail en collaboration étroite entre :

- Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (porteur de projet de la démarche),
- le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (réfèrent Vins)
- Hérault Tourisme (réfèrent Tourisme)
- Et l'ensemble des partenaires et ambassadeurs de la destination (professionnels du vin et du tourisme) qui souhaitent intégrer et/ou renouveler leur adhésion à cette démarche oenotouristique.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le renouvellement, porté par le Pays, à la marque nationale « Vignobles & Découvertes » et sur cette convention et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le renouvellement, porté par le Pays, à la marque nationale « Vignobles & Découvertes » et sur cette convention et, autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon –sur-Orb, le 05 octobre 2017.

Le Président,
Jean ARCAS

